

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 5 OCTOBRE 2015

Présents : MM. ROSNOBLET Patrick, DOLDO Dominique, DELAVENAY Chantal, VILLIERS Gérard, ROCH Claire, DEVOS René, GILLIER Claudette, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, WALL Hélène, LEVET Pascale, BRAND Eric, UDRY Patrick, PAILLOUX Marie-Hélène, POUTEIL-NOBLE Béatrice, COHADE Mercedes, CARRIER Laurent, VIANDAZ Christophe, POURRAZ Fabrice.

Excusée : Mme TISSOT Joelle qui donne pouvoir à M. VILLIERS Gérard.

Secrétaire de séance : Mme DELAVENAY Chantal

* * *

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick ROSNOBLET, Maire, a tout d'abord approuvé le compte-rendu de la séance précédente, puis a :

Débatu des orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune.

Approuvé la décision modificative n°1 (virements de crédits) sur le budget principal de l'exercice 2015.

Décidé d'attribuer une subvention complémentaire de 12 400 € à l'ADMR du Pays Rochois pour la micro-crèche.

Approuvé le projet de renforcement du réseau de distribution d'eau potable sur le chemin des Amoureux, et a **sollicité** une subvention auprès du SMDEA et de l'Agence de l'eau.

Approuvé la convention de servitude à passer avec ERDF pour la pose d'un câble basse tension souterrain sur la parcelle A n° 2110 appartenant au domaine privé de la commune (plan annexé) et a **autorisé** Monsieur le maire à la signer.

Fixé à 0,35 € le montant de la redevance due pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport de gaz et des réseaux publics de distribution de gaz, ainsi que sur des canalisations particulières de gaz

Le Conseil municipal a ensuite pris connaissance:

- de la décision du maire n° 2015-08 relative marché avec la société DECREMPS BTP pour les travaux de reprise d'un busage du ruisseau de Veige. Le montant du marché est de 9 280,00 € HT.

- des dossiers d'urbanisme déposés depuis la dernière séance du Conseil municipal.

Monsieur le Maire a félicité Madame Hélène WALL et Monsieur Christophe VIANDAZ pour leur première place à la 23^{ème} Gentlemen cycliste des élus et employés territoriaux de la Haute-Savoie, à Seynod le 12 septembre 2015.

Madame Chantal DELAVENAY a remercié les élus pour leur participation à l'exposition artistique d'Amancy, qui a eue lieu les 3 et 4 octobre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.

Fait à AMANCY le 8 octobre 2015

Le Maire,

Patrick ROSNOBLET